

**RAPPORT D'ACTIVITE  
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DE TARN ET GARONNE  
PORTANT SUR L'ANNEE 2013**

*Rapport établi conformément à l'article L.331-12 du Code de la consommation<sup>1</sup>*

Préambule. la commission de surendettement de Tarn et Garonne est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 13 reprises au cours de l'année sous revue.

**Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission**

**Dépôts de dossiers et redépôts**

- 937 dossiers de surendettement ont été déposés au cours de l'année 2013 dans le Tarn-et-Garonne, contre 858 en 2012, soit une hausse de 9,2% (+4,3% pour la région Midi-Pyrénées et +1% au niveau national).
- La proportion de redépôts s'élève à 35,8%, soit 2 points de plus qu'en 2012. A titre de comparaison, la proportion de redépôts a été de 37,4% en Midi-Pyrénées et de 38,9% en France métropolitaine.

**Recevabilité et orientation**

- Au cours de l'année 2013, 799 dossiers ont été jugés recevables par la commission ou par le juge (dans le cas d'un recours sur une décision d'irrecevabilité).
- 36 dossiers ont été jugés irrecevables, soit 4,3% des dossiers soumis pour examen (5,3% en 2012).
- 33% des dossiers traités ont été orientés vers une Procédure de Rétablissement Personnel (24,9% en 2012), niveau plus marqué qu'en Midi-Pyrénées (29,3%) ou qu'à l'échelon national (28,4%).

**Solutions amiables, imposées ou recommandées en application des articles L.331-7-1 et L.331-7-2 du Code de la consommation**

- Sur 477 dossiers traités en phase amiable (-17% par rapport à 2012), 243 ont conduit à la signature d'un plan conventionnel, soit 27,6% des dossiers traités (36,3% en 2012), taux équivalent au niveau national. 234 constats de non accord ont été entérinés.
- Le nombre de mesures imposées et recommandées est en hausse de 3,1% par rapport à 2012, leur part (22,3%) dans les dossiers traités, à peine supérieure à celle observée en Midi-Pyrénées (21,7%), demeure inférieure à celle observée au niveau national (24,3%). Au total, 98 mesures imposées et 99 mesures recommandées ont été élaborées.

**Mesures pérennes et mesures provisoires**

- En 2013, 10,4% des plans comportaient des mesures de report, 11,7% et 10,7% respectivement pour la région et au niveau national, ce qui est assez homogène, alors qu'on atteignait 15% en 2012. L'accroissement des orientations en Procédure de Rétablissement Personnel conduit à une diminution des plans avec mesures de report.

<sup>1</sup> « Chaque commission de surendettement des particuliers établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

**Relations de la commission et de son secrétariat  
avec les autres acteurs de la procédure et avec des organismes tiers.**

**Relations avec les tribunaux :**

La commission et son secrétariat ont participé à 1 réunion de concertation avec les juges et les membres des greffes.

**Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion :**

La CCAPEX ne s'est pas réunie en 2013, les actions de prévention des risques d'expulsion en Tarn-et-Garonne sont menées en amont dans le cadre de commissions spécifiques. La Commission de surendettement est régulièrement interrogée par les services de la Préfecture traitant des procédures d'expulsion.

**Relations avec les organismes et les travailleurs sociaux :**

Le secrétariat a assuré 5 sessions d'information ou de formation, ayant rassemblé 73 travailleurs sociaux.

**Relations avec les associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière :**

Le secrétariat a assuré une formation auprès de l'AFOC, Association Force Ouvrière Consommateurs, qui a rassemblé 50 participants.

**Autres actions de concertation, d'information ou de formation effectuées :**

Le secrétariat a participé à 2 réunions du Comité de pilotage de l'Espace de Conciliation Bancaire 82. Les bénévoles de l'Espace ont participé à une réunion d'information, avec des travailleurs sociaux du Conseil Général.

**Annexe n°1 du rapport d'activité**  
**Données d'activité**

	année 2013	année 2012	Variation 2013 / 2012
<b>Dossiers déposés (en nombre)</b>	937	858	9,2%
<b>Dont proportion de redépôts (en%)</b>	35,79%	33,73%	2,1
<b>Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)</b>	833	849	-1,9%
- Dossiers recevables (1)	799	812	-1,6%
- Dossiers irrecevables (A)	36	45	-20,0%
<b>Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)</b>	834	834	0,0%
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	313	252	24,2%
- vers une procédure amiable	521	582	-10,5%
<b>Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)</b>	290	222	30,6%
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	282	213	32,4%
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	8	9	-11,1%
<b>Phase amiable (en nombre)</b>	477	575	-17,0%
- Plans conventionnels conclus (C)	243	331	-26,6%
- Constats de non accord entérinés	234	244	-4,1%
<b>Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)</b>	216	199	8,5%
<b>Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)</b>	197	191	3,1%
- Mesures imposées élaborées	98	84	16,7%
- Mesures recommandées élaborées	99	107	-7,5%
<i>dont mesures de suspension d'exigibilité</i>	59	51	15,7%
<b>Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)</b>	106	116	-8,6%
<b>Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (F)</b>	10	6	66,7%
<b>Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)</b>	882	911	-3,2%
<b>Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)</b>	3	4	-25,0%
<b>Recommandations homologuées par les juges (en nombre)</b>	247	260	-5,0%

### Structure de décision de la commission

	<b>Données commission</b>	<b>Données région</b>	<b>Données nationales</b>
<b>Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en% des dossiers traités)</b>	8,62%	11,75%	11,98%
<b>Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de RP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)</b>	32,99%	29,29%	28,40%
<b>Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)</b>	27,55%	29,54%	27,50%
<b>Part des mesures imposées ou recommandées (en% des dossiers traités)</b>	22,34%	21,70%	24,35%
<b>Divers dont clôtures après orientation ou dossiers déclarés irrecevables par le juge (en% des dossiers traités)</b>	8,50%	7,72%	7,77%
<b>Données complémentaires sur les décisions de recevabilité et d'orientation</b>			
<b>Proportion de dossiers examinés pour recevabilité et déclarés irrecevables(en%)</b>	4,32%	8,03%	7,71%

## Principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure

### Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure :

- **Difficultés pour trouver le bon interlocuteur afin d'obtenir les déclarations de créances : organismes de recouvrement qui changent ou qui sont dessaisis, nombreuses modifications dans l'annuaire des créanciers.**
- Absence de réponse de certains créanciers entraînant l'échec de la phase amiable.
- Accords tacites à développer. Certains accords sont inapplicables du fait de l'absence de déclaration de créance.

### Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées :

- **Ajout ou augmentation de dette en cours de procédure.**
- Gestion de PRP successives.
- Plans proposés refusés par les débiteurs : contestation du montant de la capacité de remboursement, ou changement de situation signalé tardivement.

### Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure :

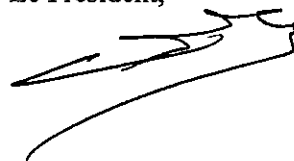
- **Difficultés rencontrées par les débiteurs avec les grands créanciers non bancaires (coupure d'énergie...).**
- Des réponses dématérialisées reçues hors délai.

### Autres difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure :

- **Difficultés lors de la mise en place du plan par le débiteur : changement du montant de la dette par le créancier, non respect des modalités du plan (paliers) notamment.**
- Délais importants auprès du Tribunal d'Instance, notamment dans le cadre des demandes de vérification de créances.
- Lourdeur dans la gestion des accusés de réception.
- Difficultés de communication avec les notaires.

Le 12/02/2014

Le Président,



**Annexe 2 du rapport d'activité**  
**Typologie de l'endettement**

Année 2013 – Données de la commission

	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global %	Endettement moyen en €	Dossiers concernés en %	Nombre moyen de dettes en unité
<b>Dettes financières</b>	26 437,26	713	3 644	80,92%	37 078,90	89,24%	5,11
Dont Dettes financières immobilières	11 514,15	119	252	35,24%	96 757,59	14,89%	2,12
Dont Dettes financières consommation	14 335,58	632	2 740	43,88%	22 682,88	79,10%	4,34
Dont Autres dettes financières	587,52	484	652	1,80%	1 213,89	60,58%	1,35
<b>Dettes de charges courantes</b>	3 355,54	661	2 684	10,27%	5 076,47	82,73%	4,06
<b>Autres dettes</b>	2 876,31	453	1 065	8,80%	6 349,48	56,70%	2,35
<b>Endettement global</b>	<b>32 669,12</b>	<b>799</b>	<b>7 393</b>	<b>100,00%</b>	<b>40 887,51</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,25</b>

Année 2013 – Données de la région

	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global %	Endettement moyen en €	Dossiers concernés en %	Nombre moyen de dettes en unité
<b>Dettes financières</b>	258 683,14	7 220	36 542	79,69%	35 828,69	91,90%	5,06
Dont Dettes financières immobilières	110 098,87	1 005	2 062	33,92%	109 551,11	12,79%	2,05
Dont Dettes financières consommation	142 226,55	6 664	28 515	43,81%	21 342,52	84,83%	4,28
Dont Autres dettes financières	6 357,72	4 553	5 965	1,96%	1 396,38	57,96%	1,31
<b>Dettes de charges courantes</b>	30 689,34	6 321	25 196	9,45%	4 855,14	80,46%	3,99
<b>Autres dettes</b>	35 243,08	4 535	10 727	10,86%	11 701,35	57,73%	2,37
<b>Endettement global</b>	<b>324 615,56</b>	<b>7 856</b>	<b>72 465</b>	<b>100,00%</b>	<b>41 320,72</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,22</b>

Le Président,

M. Jean-Louis GERAUD  
Préfet de Tarn-et-Garonne



Le Secrétaire,

M. Dominique MARTINET  
Directeur départemental de la  
Banque de France

